

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 26/02/2026**

Le conseil municipal prévu le 18/02/2026 n'a pas pu avoir lieu faute de quorum.

L'an deux mille vingt-six,

le vingt-six février à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du dix-neuf février deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY-SUR-SAULX, sous la présidence de M. CABART Jean-Claude, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de conseillers représentés : 10

Nombre de conseillers absents excusés :

Nombre de conseillers absents : 08

Nombre de conseillers qui ont donné un pouvoir : 02

Etaient présents et représentés :

- | | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| 1. CABART Jean-Claude | 09. LORENTZ Gaëlle |
| 2. AMBOLLET Christine | 10. BOUGUEROUJA Abdelilah |
| 3. STOLL Daniel | 11. ~~LANGBAIN Gaëlle~~ |
| 4. MOKRANI Sabrina | 12. GIRARD Pascal |
| 5. ~~CHAMARAC Grégory~~ | 13. LAUREAT Marguerite |
| 6. ~~DRALET Sophie~~ | 14. ~~BICHAT Yorick~~ |
| | 15. PLATEAU Virginie |
| 7. ~~DUSQUENOY Sandra~~ | 16. ~~BEAUCREUX Alexandre~~ |
| 8. LADROIT Serge | 17. ~~ZURRO Alexandra~~ |
| | 18. ~~BRIGNOLI Thierry~~ |

Absents :

Absents excusés : M.CHAMARAC Grégory, M. BRIGNOLI Thierry, M. BEAUCREUX Alexandre, Mme ZURRO Alexandra, Mme DRALET Sophie, Mme DUSQUENOY Sandra, Mme LANGBAIN Gaëlle, M. BICHAT Yorick,

Pouvoirs : M. BOUGUEROUJA à M. STOLL Daniel ; Mme LAUREAT Marguerite à M. CABART Jean-Claude

Secrétaire : Mme AMBOLLET Christine

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL
N°04/2026**

Considérant les propositions du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

-ADOpte le budget primitif 2026 de la commune équilibré comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses et recettes : 2 379 963.90 €

dont en dépenses : -virement à la section d'investissement : 477 364.00 €

en recettes : -excédent de fonctionnement reporté : 1 154 832.90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses et Recettes : 691 500,00 €

dont en dépenses :	-restes à réaliser :	72 000.00 €
	-déficit d'investissement reporté :	1384.77 €
en recette :	-virement de la section de fonctionnement :	477 364,00 €
	-affectation du résultat 2023 sur BP 2024 :	1 384.77€

-ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire, Jean-Claude CABART

